

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

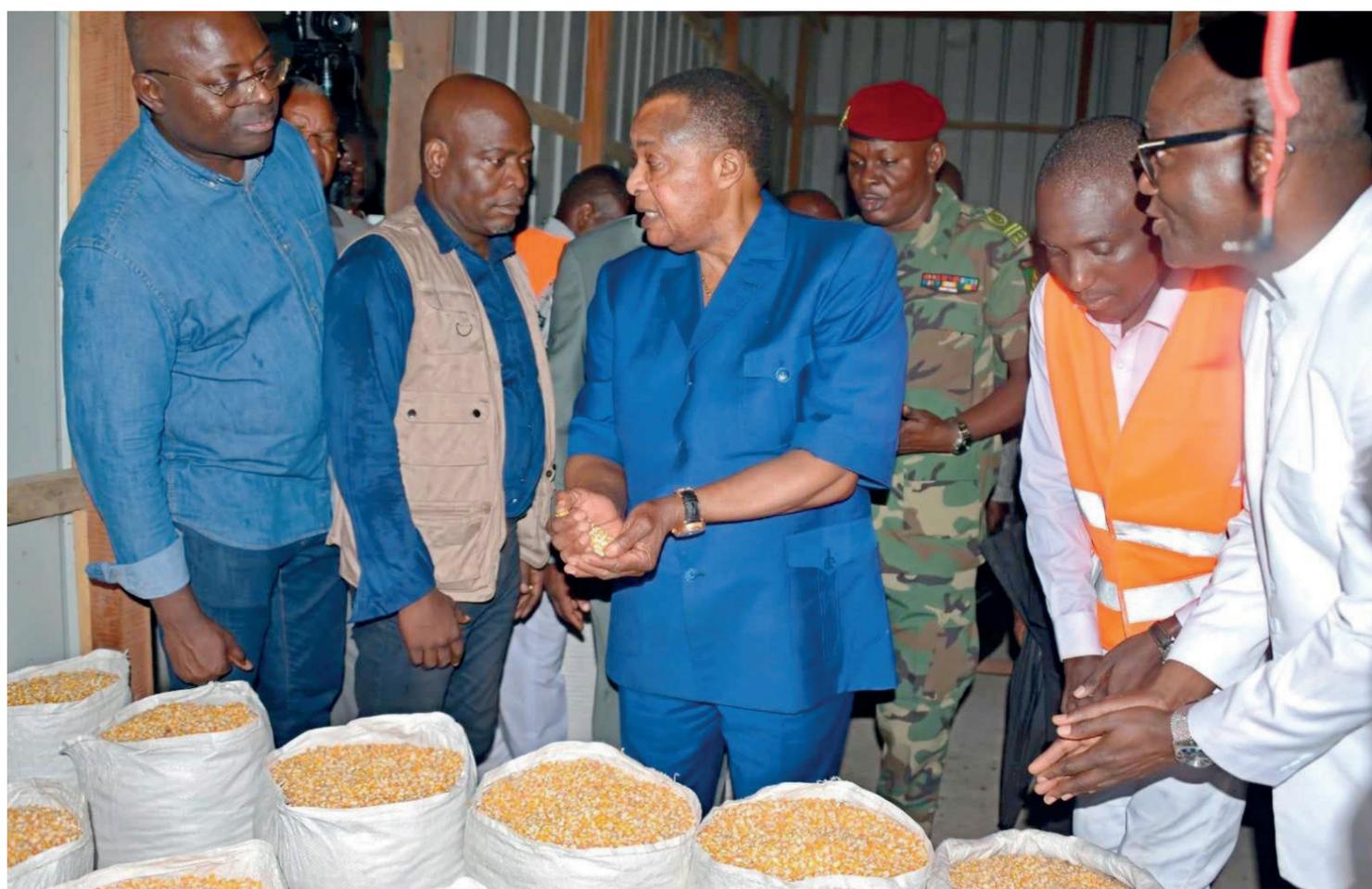
N° 4738 - LUNDI 22 AVRIL 2024

AGRO-INDUSTRIE

Denis Sassou N'Guesso satisfait des performances du centre de Kounzoulou

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est dit ravi par les prestations agro-industrielles du Centre de Kounzoulou dans le département du Pool à l'issue d'une visite qu'il y a effectuée le 18 avril. « Je suis heureux de constater les résultats du travail des kimbanquistes, pas seulement du Congo, mais les kimbanquistes du monde entier qui soutiennent ce projet. Je suis venu pour constater puis féliciter les producteurs et les dirigeants. Nous avons vu ici les grandes productions de riz, de manioc, de soja, d'arachide... », a-t-il déclaré.

Page 16



Le maïs produit au centre agro-industriel de Kounzoulou

ASSASSINAT DE SÉPHORA NALOZIACK

Ouverture d'une enquête judiciaire préliminaire

Dans une déclaration publiée le 19 avril à Brazzaville relative au kidnapping et à l'assassinat de Séphora Naloziack à Ouesso, dans le département de la Sangha, par un sujet camerounais, le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Déve-

loppement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a indiqué qu'une enquête judiciaire préliminaire pour meurtre était ouverte par le procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Ouesso. « Les suites judiciaires de cette affaire

seront données conformément aux accords de coopération judiciaire liant le Congo et le Cameroun », souligne la déclaration à travers laquelle le gouvernement présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

Page 5

CHINE/AFRIQUE

La CNPC impliquée dans plusieurs projets pétroliers



Les journalistes posant avec les responsables de la CNPCDR et gazière ont été réalisées au Soudan, au Tchad, au Niger, au Mozambique et dans d'autres pays africains », a fait savoir le directeur général adjoint du département international de la CNPC, Yang Tao.

Page 7

La Société nationale des pétroles de Chine (CNPC) a renforcé sa coopération avec l'Afrique dans le domaine des hydrocarbures. Ainsi sa taille a augmenté et sa force commerciale s'est considérablement améliorée. Elle gère actuellement quatorze projets dans six pays africains. L'information a été donnée par les responsables de cette société aux représentants des médias africains qui séjournent actuellement en Chine. « Depuis 1993, des avancées majeures en matière de coopération pétrolière

FECOBXO

Des clubs mécontents du mode de gestion des dirigeants

Mis à l'écart par la Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe), les clubs Nguema boxing, Wamba, Académie 13, MMD exigent la démission du président de l'institution à cause de « sa mauvaise gestion ». « Nous demandons sa démission et souhaitons qu'il laisse tranquille la fédération car, en tant qu'entraîneurs, nous ne pouvons

pas accepter de voir notre noble art perdre en valeur et en réputation », a commenté Gilles Cyriaque Nguema, président des représentants des clubs du Congo. De son côté, le président de la Fécoboxe, Gaétan Nkodia, s'appuie sur les statuts et le règlement intérieur pour justifier sa gestion.

Page 13

EDITORIAL

Image-
Texte-Son

Page 2

ÉDITORIAL

Image-texte-son

Ceci est un plaidoyer à l'intention des acteurs publics et privés, impliqués dans l'organisation d'événements auxquels, à leur invitation, les médias sont associés. Qu'il s'agisse de meetings politiques, de rencontres culturelles, d'allocutions ministérielles, de conférences économiques ou encore de manifestations sportives, la meilleure façon de vulgariser un sujet d'intérêt national quel qu'il soit est de permettre aux professionnels dont c'est le métier, les journalistes en l'occurrence, d'y avoir accès.

Hélas, le constat partagé par de nombreuses rédactions est que souvent, même quand la manifestation est déclarée d'accès libre, divers obstacles se dressent contre certains reporters à qui l'on interdit sans ménagement l'entrée dans la salle de conférence. En fin de compte, la préférence est systématiquement accordée à la caméra, impératrice de l'image ; pas à la radio, maîtresse du son ; ni à la presse, seigneur de l'écrit, encore moins au Net, patron du numérique.

Le procédé est récurrent : soit une personne faisant office de police de la conférence de presse vous obstrue la voie quand ce n'est un agent du protocole, visiblement sur les nerfs, apeuré d'être radié de son poste qui vous demande de ne pas insister ; soit un attaché de presse, perdu entre le protocole et la police de la salle, vous souffle à l'oreille, dépité, que lui-même ne comprend rien à l'organisation en place.

De fait, l'information telle que l'attend le grand public ne peut être correctement traitée si en dépit de leurs outils de travail les reporters, tous médias confondus, ne sont pas mis en situation de donner le meilleur d'eux-mêmes. Il est certain que ce tri opéré en fonction de leur profil, devenu coutumier des inconditionnels de l'image télévisuelle, pénalise au plus haut point les professionnels qui utilisent le son radiophonique et l'écrit de presse comme canaux de diffusion.

Chers officiels, chers managers, aidons les reporters à remplir leur mission en toute liberté car le peuple a droit à l'information sous toutes ses formes.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Gaston David Obili inhumé au mausolée Marien-Ngouabi

Décédé le 1^{er} avril à Jossigny, en France, à l'âge de 84 ans, l'ancien sénateur Gaston David Obili a reçu, le 18 avril à Brazzaville, les derniers hommages de la République et du Parti congolais du travail (PCT) avant sa mise en terre au mausolée Marien-Ngouabi.

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a déposé la gerbe de fleurs lors du dernier hommage de la Nation à Gaston David Obili, au Palais des congrès, et a accompagné son ancien collaborateur jusqu'à sa dernière demeure. Né le 20 mai 1940 à Aboundji, dans le district d'Owando, département de la Cuvette, Gaston David Obili a connu une carrière professionnelle et politique digne d'éloges. D'agent d'exploitation des Postes, télégraphes et téléphones, il a terminé sa carrière comme inspecteur général, en gravissant des échelles d'inspecteur, inspecteur principal et inspecteur d'Etat. Ce qui a fait de lui un cadre chevronné de l'Office national des postes et télécommunications.

Ancien élève du Centre d'enseignement technique agricole de Sibiti de 1955 à 1957, Gaston David Obili était licencié en droit privé de l'Université Marien-Ngouabi en 1977. Détenteur d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des entreprises à l'Institut d'administration des entreprises de Paris en 1983, et du diplôme d'études approfondies en études politiques, à l'Université de Paris 1 en 1984, il a assumé les fonctions d'attaché administratif et financier au ministère de l'Administration du territoire de 1969 à 1973. Il fut chargé de missions politiques puis attaché politique à la présidence de la République de 1973 à 1977 et conseiller à l'organisation à la première



L'arrivée de la dépouille mortelle au Palais des congrès/DR

vice-présidence du Comité militaire du parti de 1977 à 1978.

Sur le plan politique, Gaston David Obili a adhéré au PCT en 1972 avant de militer activement dans les structures de l'arrondissement 3, Poto-Poto, où il a occupé diverses fonctions. Membre du Comité national de transition de 1998 à 2002, il a intégré le Comité central du PCT en 2006 avant de siéger au Sénat pour le compte du département de la Cuvette, de 2011 à 2017. Il était au Comité des membres d'honneur du PCT depuis 2011. Le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, dans l'oraison funèbre de la nation, a reconnu la bonne foi de l'ancien sénateur. « On retiendra aussi et surtout du camarade Gaston Obili sa bonne foi, entendue par la bonne foi, cet amour de la vérité qui commande nos actes, nos paroles jusqu'à nos pensées. C'est la vertu des véridiques. Un véridique, c'est celui qui aime la vérité et refuse pour cela le mensonge aussi bien par excès que par défaut, par affabulation que par omission. C'est un

homme sans douze détours, sincère à la fois dans sa vie et dans ses paroles », a témoigné Florent Ntsiba.

Peu avant l'hommage de la République, le PCT et ses alliés ont aussi fait leurs adieux à Gaston David Obili au siège fédéral de Brazzaville. Dans son éloge funèbre, Ida Victorine Ngampolo a salué la loyauté exemplaire de l'illustre disparu qui est resté, selon elle, fidèle au parti jusqu'à sa mort. « Il a toujours été disponible pour servir notre pays en toute loyauté, humilité et honnêteté. Il fut également un membre discipliné et engagé de notre parti, un militant serviable et serviteur, un défenseur acharné de la ligne du parti, partout où il en avait l'occasion », a reconnu la membre du Comité d'honneur du PCT, saluant la mémoire d'un homme courageux aux convictions politiques imperturbables et inébranlables qui est resté fidèlement attaché au parti et à son chef. Chevalier dans l'Ordre du mérite congolais, Gaston David Obili a laissé plusieurs enfants.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

AFFORESTATION ET REBOISEMENT

L'implication des chercheurs congolais sollicitée

Brazzaville abritera, du 2 au 5 juillet prochain, la première édition de la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (Ciar), en lien avec la décennie africaine et mondiale consacrée à ce sujet. Les chercheurs et enseignants locaux sont mobilisés à moins de trois mois de l'événement.

L'implication des chercheurs est sollicitée pour l'enrichissement des termes de référence de la Ciar, mais également pour l'animation des travaux en panels. La ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et sa collègue en charge de l'Enseignement supérieur, Delphine Édith Emmanuel, ont échangé, le 18 avril à Brazzaville, avec plusieurs dizaines de chercheurs intervenant dans divers domaines scientifiques liés notamment à la protection, la gestion et la valorisation forestières.

La réunion de sensibilisation à la décennie africaine et mondiale de l'afforestation et du reboisement, ainsi que la prochaine conférence internationale, d'après la ministre de l'Économie forestière, constituent l'un des jalons de la mobilisation des parties prenantes. « Le principal résultat attendu de la présente réunion est donc le relais dans les institutions respectives en



Les deux ministres lors de la rencontre avec les chercheurs/Adiac

vue d'accroître le niveau d'implication du secteur de la recherche dans l'atteinte des résultats attendus de la Ciar; une initiative complémentaire à la décennie des Nations unies sur la restauration des écosystèmes dégradés », a assuré Rosalie Matondo. Pour le comité d'organisation de ces assises dédiées à l'afforestation, la promotion

de plantations forestières et agroforestières contribuera à accroître les stocks de carbone au niveau national. Après le premier sommet des trois bassins forestiers que le pays a organisé en octobre 2023, les autorités congolaises considèrent la Ciar comme la plus grande messe mondiale de l'afforestation et du reboisement censée mobiliser les déci-

deurs politiques de la planète, des diplomates, des chercheurs, des financiers, des défenseurs de l'environnement, des organisations non gouvernementales, des industriels, des communautés autochtones...

Au plan national, la mobilisation va bon train, en témoigne la ministre de l'Enseignement supérieur qui a promis de sensibiliser les

sachants exerçant dans les institutions de recherche sous tutelle. « La participation des chercheurs et enseignants chercheurs locaux aux préparatifs de la Ciar est la preuve de l'intérêt de la problématique de reboisement et des assises de Brazzaville », a souligné Delphine Édith Emmanuel.

Concernant la Ciar 2024, le principal objectif est de définir une stratégie visant l'augmentation de la superficie forestière mondiale sur la base d'une coopération internationale, à travers la systématisation des activités d'afforestation et de reboisement. Il s'agit d'accroître la capacité de séquestration de carbone atmosphérique dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, de préserver les habitats et la biodiversité ainsi que de soutenir et/ou de maximiser la production des biens et services fournis par les forêts.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Faut-il redouter l'après-JO de Paris?

Après le beau temps vient la pluie ? La formule usuelle dit le contraire : après la pluie vient le beau temps. Mais les deux opinions ne se valent-elles pas au regard des pulsions de toutes sortes observées dans les rapports entre les nations en lien avec les conflits en cours en Ukraine et à Gaza ? N'avons-nous pas le sentiment de vivre dans un monde où le recours à l'irréparable n'est plus exclu, comme si tous nous n'étions pas des êtres humains faits de chair et de sang capables d'attendrissements et de retenue ?

Revenons expressément à la guerre qui oppose la Russie à l'Ukraine pour évoquer les tensions croissantes entre la France et la Russie et nous projeter vers un futur proche : du 26 juillet au 11 août, Paris, la capitale française, accueillera les athlètes du monde à l'occasion des Jeux Olympiques (JO) 2024. Ces réjouissances sportives conçues depuis le baron Pierre de Coubertin pour éduquer au dépassement de soi et au vivre-ensemble se

dérouleront dans un contexte international agité. Pour cela, des mesures exceptionnelles sont prises de façon à ce que la ville hôte des JO soit à la mesure de l'événement.

De tels moments festifs sont souvent l'occasion rêvée pour des groupuscules en mal de légitimité de semer le trouble dans le but de faire parler d'eux, attiser les haines, discrétiser et déstabiliser les Etats. Prenant au sérieux d'éventuelles menaces que pourraient alimenter à tort ou à raison les conflits cités en amont, les autorités françaises mettent tout en œuvre pour que rien de fâcheux ne vienne perturber le séjour parisien de leurs nombreux invités. Les attentats du 22 mars à Moscou sont encore dans toutes les mémoires et la Ville Lumière a l'obligation de rester sur ses gardes.

De l'une chose l'autre. Chacun a pu noter les échanges de paroles serrés entre la France et la Russie. Plus que toutes les autres capitales européennes ou occidentales, Paris est de celle d'où s'exprime une

forte radicalité quant à l'issue du conflit entre Kiev et Moscou. De l'envoi probable de soldats en terre ukrainienne au passage à l'économie de guerre, ou encore cette position réitérée de faire que jamais une éventuelle sortie du conflit ne soit en faveur d'une victoire de la Russie, l'Hexagone semble préparer les esprits à la confrontation « vraie ».

Dans le pays même, heureusement, des voix anti-guerre sont nombreuses parmi les politiques, les intellectuels et de hauts officiers à la retraite, un mouvement moins relayé, il faut le dire, par les canaux médiatiques comptés parmi les plus influents. Pour autant, il ne faut pas perdre de vue la menace dont tout le monde parle: la guerre nucléaire, à laquelle pourrait recourir des forces acculées sur le champ de bataille traditionnel. L'allusion aux JO de Paris vient d'un pressentiment : que l'après 11 août ne mette en évidence, de façon concrète, la remontée des tensions entre Paris et Moscou vu la forte hostilité qui les oppose aujourd'hui.

S'il s'observe que la course vers le point de non-retour est exacerbée par le conflit en Ukraine, peut-être que l'on devrait aussi interroger les enjeux de la nouvelle relation en cours entre la France et l'Afrique, d'une part, et entre la Russie et l'Afrique, d'autre part. Partenaires du continent dans plusieurs domaines, les deux puissances y gardent une influence contrariée par les vents de l'histoire, mais ces derniers temps, elles ne s'apprécient guère, l'une accusant l'autre de la torpiller et vice-versa.

Gageons que les vues développées ici ne sont que celles d'un observateur soucieux de voir des voix plus autorisées dans les chancelleries, dans les enceintes étatiques ou privées et détenant le pouvoir de dissuasion, ne pas abandonner l'idée que le monde peut vivre mieux en s'adressant la parole en soi-même. Car nous ne devons pas perdre l'espoir des lendemains meilleurs malgré la grisaille du moment.

Gankama N'Siah

SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS PORTUAIRES

Échange d'expériences dans le golfe de Guinée

Un séminaire régional sur le « Renforcement de la gestion portuaire des matières dangereuses » a eu lieu du 16 au 18 avril à Pointe-Noire, dans le but d'apporter un soutien aux autorités portuaires afin de contribuer à améliorer les capacités des ports dans leur gestion des processus de suivi des matières dangereuses depuis l'annonce du navire jusqu'à sa sortie de la zone de responsabilité portuaire.

Initié dans le cadre du projet EnMAR (Enhanced maritime action in the gulf of Guinea) financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par Expertise France, en collaboration avec le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) et l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Agpaoc), le séminaire a été organisé dans l'optique d'apporter un appui technique à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, avec pour point de mire le partage de bonnes pratiques entre les différents participants mais aussi pour recueillir les bonnes idées qui sont pratiquées dans chaque port dans le domaine de la gestion des matières dangereuses. Pendant trois jours, les participants des dix-neuf ports d'Afrique de l'Ouest et du centre ainsi que les autorités portuaires principalement issues des capitaineries et des services dédiés aux questions de qualité et d'hygiène, mais également de sécurité et d'environnement, ont pris part à cette plateforme d'échange d'expériences, de bonnes pratiques et de solutions innovantes pour relever les défis spécifiques rencontrés par les ports de la région dans la gestion des matières dangereuses. Le thème du cadre réglementaire (transposition des règles internationales au niveau national et local) de la gestion des risques, les outils de suivi



Les participants au séminaire EnMar dans les installations portuaires/Adiac

et équipements nécessaires, la formation des personnels, les retours d'expérience d'un certain nombre de ports en Afrique ont été abordés. Les travaux de groupes, animés par des auditeurs et des experts mobilisés par Expertise France dans le domaine de la gouvernance, de la gestion de crise des matières dangereuses et de la protection civile ont été ponctués par une visite de terrain effectuée dans les installations du PAPN. « Nous avons parlé des aspects de sécurité, de gestion des matières dangereuses, en particulier au sein de vos installations portuaires en Afrique de l'Ouest et du centre. Nous le savons, les ports sont des installations stratégiques mais aussi vulnérables. C'est ainsi que ce séminaire revêt une importance capitale dans la préservation de la

vie humaine, la protection de l'environnement et des biens, la préservation de l'outil portuaire qui permet d'assurer des échanges commerciaux, cruciaux pour l'économie d'un pays et de son hinterland », a expliqué Samuel Champon, expert-formateur Expertise France.

Une gestion optimale et concertée des installations portuaires s'impose pour réduire les risques induits

Appréciant les résultats issus de ces assises, Jacques Bivoua, directeur santé, qualité, sécurité et environnement au PAPN, représentant le directeur général de ce port, a indiqué: « Puisse ce séminaire, à travers ce qui a été fait durant les trois jours, en devenir le socle de la mise en place des systèmes de gestion de nos ports. Ca-

pitaisons les acquis de ce séminaire comme le point de départ d'une phase concertée avec nos partenaires que sont l'Union européenne et l'Agpaoc. Que cet élan de collaboration ne s'arrête pas ici puisque le risque ne se gère pas seul. Il faut donc mutualiser les efforts afin de pouvoir canaliser cette question de risque ».

Ce satisfecit a aussi été exprimé par Evelyn Vancollie, responsable Stratégie EnMar. « Nous espérons qu'à votre retour dans vos pays respectifs, vous partagerez avec vos collaborateurs les connaissances acquises et que vous continuerez les échanges et partages d'idées que vous avez eu ici afin de pouvoir continuer cette expérience de partage des bonnes pratiques », a-t-il souhaité..

De son côté, Jean-Marie Koffi, secrétaire général Agpaoc, a loué l'engagement et la détermination des participants durant les trois jours de formation. « Vos présentations, vos discussions et vos échanges d'expérience ont été enrichissants et constituent une base solide sur laquelle nous pouvons continuer de construire. Nous avons maintenant la responsabilité collective de transformer les connaissances acquises en actions concrètes. Cela nécessitera une collaboration étroite entre vous-mêmes, les autorités portuaires, les entreprises de la communauté portuaire, les organisations internationales et la société civile »; a-t-il indiqué, concluant; « Ensemble, nous devons renforcer la réglementation, améliorer les structures, renforcer les capacités, sensibiliser davantage à l'importance cruciale de la gestion sécurisée des marchandises dangereuses ».

Ce séminaire est le troisième d'une série de formations dédiées à la sûreté et sécurité portuaires organisées par EnMAR après l'atelier tenu en février dernier à Douala, au Cameroun, sur la cyber-sécurité en collaboration avec le projet Crimson et la formation en mars dernier à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sur la gestion de crise portuaire.

Hervé Brice Mampouya

EDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Des jeunes sensibilisés aux valeurs républicaines

L'association Jeunesse, développement et progrès a organisé, le 19 avril à Brazzaville, avec l'appui du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, une journée scientifique pour sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et aux valeurs républicaines.

La campagne de sensibilisation s'est tenue sur le thème « La société civile et émergence des phénomènes sociaux nouveaux et crise de valeurs : causes et conséquences ». Près de deux cents jeunes venus de divers horizons ont participé à la sensibilisation organisée à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation.

A cet effet, deux exposés ont été animés par des experts congolais, dont l'un a porté sur les symboles de la République du Congo. L'expert a fait savoir aux jeunes que le Congo a été proclamé république le 28 novembre 1958, soit deux ans avant qu'il n'accède à l'indépendance. Il compte cinq symboles, à savoir le drapeau, l'hymne national, la devise, le sceau et les armoiries, lesquels figurent au titre I de la Constitution en vigueur.

Ces symboles, a-t-il poursuivi, sont le reflet des valeurs contenues dans le préambule de la Constitution qui sont la paix, la justice, l'égalité, l'unité, la

cohésion sociale. Le drapeau congolais, a précisé l'orateur, est tricolore en vert qui symbolise l'espérance, le jaune qui traduit l'unité et le rouge qui exprime le courage, la bravoure.

Développant le second exposé sur « Jeunesse et civisme », l'expert en communication, membre de la Jeune chambre internationale (JCI-Congo), a exhorté les jeunes à la perte des valeurs qui gangrène la société congolaise. Il les a invités à changer leurs mentalités afin de bâtir un Congo nouveau et modèle.

Ainsi, pour mettre un terme à ces dérives, la JCI-Congo a fait quelques propositions à l'endroit des pouvoirs publics. Elle suggère, entre autres, de former les formateurs au civisme et à la citoyenneté, d'enrichir les programmes professionnels de participation en vue de réaliser la politique gouvernementale de renforcement des pratiques civiques et citoyennes.

La JCI-Congo plaide aussi pour la mise en place du plan citoyen



Les deux conférenciers répondant aux préoccupations des participants/Adiac

de la jeunesse, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets citoyens ainsi que l'attribution aux jeunes des compétences sur le civisme. Dans son mot d'usage, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouver-

nementales, Céphas Germain Ewangui, a appelé les jeunes à la mobilisation générale.

« Mobilisons-nous pour corriger les faiblesses de toute forme en faveur d'un Congo debout, avec une population unie, engagée à relever tous les défis liés à son épanouissement et à

son développement intégral. Les organisations de la société civile, couche intermédiaire entre l'Etat et la population, devraient être dans cette bataille, le fer de lance par excellence », a conclu Céphas Germain Ewangui.

Firmin Oyé

ASSASSINAT DE SÉPHORA NALOZIACK

Ouverture d'une enquête judiciaire préliminaire

Dans son message publié le 19 avril relatif à l'enlèvement et à l'assassinat de Séphora Naloziack, à Ouessou, par un sujet camerounais, le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a indiqué qu'une enquête préliminaire pour meurtre est ouverte sous la direction du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Ouessou.

« Les suites judiciaires de cette affaire seront données conformément aux accords de coopération judiciaire liant le Congo et le Cameroun », souligne le message, dans le lequel le gouvernement a présenté ses condoléances à la famille éplorée.

Il convient de rappeler que le 18 avril aux environs de 14 heures, les habitants du quartier Maboko, à Ouessou, ont découvert dans la forêt environnante le corps sans vie de Séphora Naloziack. Les autorités judiciaires, de la police et de la gendarmerie se sont rendues sur les lieux pour les constatations d'usage. Le présumé auteur du meurtre, Ndjoya Mouhamed Crancisse, a été interpellé et arrêté le même 18 avril par les services de la gendarmerie camerounaise, au district de Yadouma, situé à quelques encablures du village Bolozo, dans le district de Ngouala, au Congo.

Depuis le 15 avril, date de l'enlèvement de la victime, le ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local avait renforcé les services de police et de gendarmerie à Ouessou et à Ngombé, où la population s'en prenait aux commerces des ressortissants camerounais. Des patrouilles dissuasives ont été déclenchées sous l'autorité du préfet du département de la Sangha, en qualité de président du comité de crise mis en place pour la circonstance.

Rominique Makaya

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUBABI

L'âge d'admission à la retraite des agents fixé

Le projet de décret qui fixe la limite d'âge d'admission à la retraite des agents relevant du statut particulier de l'Université Marien-Ngouabi a été adopté en Conseil des ministres, le 17 avril. Le texte devrait entrer en vigueur à sa date de signature.



La façade principale de la présidence de l'Université Marien-Ngouabi/DR

La modification de certaines dispositions du décret n°2012-698 du 6 juin 2012 portant statut particulier du personnel de l'Université Marien-Ngouabi a été adoptée, il y a quelques jours, par le Conseil des ministres. L'objectif étant de mettre à jour les dispositions concernant l'âge d'admission à la retraite des agents relevant du statut particulier de l'alma mater, en tenant compte du

statut général de la fonction publique.

Ainsi, pour le personnel enseignant, l'âge d'admission à la retraite est fixé à 70 ans pour les maîtres-assistants, maîtres de conférences et les professeurs titulaires tandis que pour les assistants, c'est 65 ans. Par ailleurs, pour le personnel administratif, technique, ouvrier et de service, le départ pour la retraite est à 65 ans pour les

agents de la catégorie 1 ; 63 ans pour ceux de la catégorie 2 et 60 ans pour la catégorie 3.

Il convient de souligner que le texte relatif à la limite d'âge d'admission à la retraite des agents relevant du statut particulier de l'Université Marien-Ngouabi, qui vient d'être adopté, avait été approuvé bien avant par le Comité de direction de ladite université.

R.M.

SOLIDARITÉ

Plus de 1000 livres offerts à la Bibliothèque nationale

L'association Solidarité Congo-France a remis un don d'environ 1400 livres à la Bibliothèque nationale, le 19 avril, à Brazzaville. L'objectif est de consolider le fonds documentaire de cet espace littéraire pour le bon plaisir de ses lecteurs.

Le don d'ouvrages destiné à la Bibliothèque nationale se compose de romans, de bandes dessinées et de manuels pédagogiques de divers domaines. « Ce n'est pas la première fois que nous donnons des livres à la Bibliothèque nationale. Nous savons qu'au niveau de la bibliothèque, on a toujours bien besoin d'ouvrages. Je souhaite alors que la dotation de la Bibliothèque nationale permette d'agrandir son fonds documentaire et d'attirer plus de lecteurs dans ce centre. Et surtout la bibliothèque est entourée d'établissements scolaires. Ces livres trouveront bien leurs candidats », a déclaré Bernard Ntalou, représentant de l'association Solidarité Congo-France.

« Le don que nous recevons est le témoin vivant d'un partenariat fructueux et sympathique entre la Bibliothèque nationale et l'association Solidarité Congo-France. Avec cet apport inestimable, nous avons l'assurance que la fréquentation de la Bibliothèque nationale connaîtra une courbe ascendante et comblera indubitablement les attentes de nos usagers », s'est réjoui Bernard Akondzo, directeur de la Bibliothèque nationale. Dans le même



Lors de la remise symbolique d'un échantillon de livres/Adiac

« ...Nous savons qu'au niveau de la bibliothèque, on a toujours bien besoin d'ouvrages. Je souhaite alors que la dotation de la Bibliothèque nationale permette d'agrandir son fonds documentaire et d'attirer plus de lecteurs dans ce centre. Et surtout la bibliothèque est entourée d'établissements scolaires. Ces livres trouveront bien leurs candidats »

élan, il a nourri le vœu de voir les gestes de ce genre être relayés dans les jours à venir par d'autres institutions ou organisations non gouvernementales de bonne volonté comme Solidarité Congo-France.

Présent à cette cérémonie, Lis Pascal Moussodji, directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, a salué ce geste car, pour lui, le livre a toujours été une source inépuisable de connaissances. « Et lorsqu'on parle de connaissances, on parle également de culture. Vous le savez mieux que tout le monde, la culture est la seule richesse qui croît lorsqu'on la partage. Son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'État, a jugé utile de placer cette année 2024 sous le sceau de la jeunesse. Je pense que la réussite de cette approche politique doit également passer par l'intérêt que la jeunesse devrait accorder à la lecture. Ce, pour s'éloigner de l'obscurantisme, mais aussi de l'oisiveté et des anti-valeurs », a fait savoir le représentant de la ministre Lydie Pongault.

Merveille Jessica Atipo

Silicone Connect au cœur de la révolution numérique au Congo

La République du Congo franchit un nouveau cap dans sa transformation numérique avec le lancement du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), une initiative ambitieuse soutenue par la Banque mondiale, l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI). Au cœur de cette entreprise structurante se trouve Silicone Connect, l'opérateur d'infrastructure et fournisseur d'accès Internet choisi pour jouer un rôle clé dans la fourniture de services de connectivité.

Le PATN vise à garantir un accès à Internet abordable pour tous, en particulier pour les populations mal desservies, tout en renforçant la capacité du gouvernement à fournir des services publics adaptés grâce au numérique. Dans le cadre de ce projet d'envergure, Silicone Connect a été sélectionné pour fournir des services de connectivité à des institutions cruciales telles que les universités Marien Ngouabi et Denis Sassou N'Guesso, ainsi qu'à certains ministères et départements.

La récente cérémonie de



signature du contrat de prestation de service entre le PATN et Silicone Connect marque une étape importante dans la mise en œuvre concrète des objectifs du projet. En tant que partenaire clé, Silicone Connect s'engage à étendre son réseau et à offrir des services de connectivité haut

débit fiables et abordables, contribuant ainsi à l'inclusion numérique et au développement économique et social du Congo.

Cette collaboration entre le gouvernement congolais et Silicone Connect reflète l'importance croissante de l'infrastructure numérique dans

la réalisation des objectifs de développement. En alignant ses priorités sur les stratégies nationales et régionales, Silicone Connect s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer l'infrastructure numérique du pays et à stimuler l'adoption généralisée de l'Internet haut débit.

Silicone Connect se positionne ainsi comme un acteur majeur de la révolution numérique en République du Congo, contribuant activement à la création d'une société plus connectée, inclusive et prospère.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°02

L'ACQUISITION, LE DÉPLOIEMENT ET LE PARAMÉTRAGE DE DEUX SERVEURS PROXYS INTERNET AU SIÈGE DE LA BEAC

Dans le cadre de la modernisation de ses équipements, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, l'acquisition, le déploiement et le paramétrage de deux serveurs proxys internet au Siège de la BEAC. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14ème étage, porte 1412

736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403

29 33 23 222 (+237) :

@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paie-

ment de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 30 mai 2024 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 30 mai 2024 à 13 heures et les plis financiers, pour les offres conformes à l'issue de l'évaluation technique, seront ouverts le jeudi 13 juin 2024 à 12 heures.

Yaoundé, le
Pour le Président de la Commission,

SECTEUR PÉTROLIER

La CNPC impliquée dans plusieurs projets en Afrique

Une visite guidée destinée aux représentants des médias africains a été organisée, le 19 avril à Pékin, au sein de China national petroleum corporation (CNPC), en français la Société nationale de pétrole de Chine. Une occasion pour les chevaliers de l'information d'échanger et de s'imprégner du fonctionnement, des réalisations et des projets phares de ladite compagnie au niveau international, notamment en Afrique.

La CNPC est une société énergétique intégrée dont les opérations englobent l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière. Ses activités comprennent l'exploration et la production, la vente de gaz naturel, les services pétroliers, le raffinage et la chimie, le marketing et le commerce, l'ingénierie et la construction, la fabrication, le développement et la finance de nouvelles énergies.

En effet, l'Afrique est l'une des zones d'investissement les plus ciblées par les compagnies pétrolières internationales. Elle est devenue la deuxième source d'importations chinoises de pétrole brut. Depuis l'initiative la Ceinture et la route, la CNPC a renforcé sa coopération avec l'Afrique dans le domaine des ressources pétrolières et gazières, et sa taille ainsi que sa force commerciale n'ont cessé de s'améliorer. S'agissant des différentes opérations sur le continent africain, la CNPC gère actuellement quatorze projets dans six pays africains, à savoir trois au Soudan; deux au Sud Soudan ; quatre au Niger; trois au

Tchad ; un au Bénin et enfin un au Mozambique. Des projets de coopération qui ont créé des dizaines de milliers d'emplois dans la région.

« Depuis 1993, des avancées majeures en matière de coopération ont été réalisées au Soudan, au Tchad, au Niger, au Mozambique et dans d'autres pays. Le projet d'intégration en amont et en aval d'un million de tonnes de la CNPC au Tchad a aidé ce dernier à réaliser une "révolution énergétique". Aussi, le projet du Mozambique, mis en service en

fin 2022, a fait de lui un pays exportateur de gaz naturel, et « l'or bleu » offshore est en train de devenir un atout au profit de la région », a fait savoir le directeur général adjoint du département international de la CNPC, Yang Tao, dans son allocution.

Il a également souligné que l'Afrique est l'une des premières régions où cette société a mené une coopération pétrolière et gazière. Depuis plus de trente ans, la CNPC exerce des activités liées au pétrole et au gaz dans vingt-deux pays et

régions d'Afrique et coopère sincèrement avec les gouvernements et partenaires africains pour un bénéfice mutuel. « La CNPC est disposée à travailler avec ses partenaires en Afrique pour un bénéfice mutuel et des résultats gagnant-gagnant. Ce, afin de répondre conjointement aux défis, renforcer et élargir davantage la coopération pratique dans le domaine énergétique en vue de sauvegarder conjointement la sécurité énergétique, la chaîne d'approvisionnement ainsi que

promouvoir un développement vert, à faibles émissions de carbone et durable », a-t-il signifié.

Par ailleurs, après avoir suivi une présentation succincte sur l'une des plus grandes sociétés pétrolières chinoises, les journalistes ont visité l'exposition sur l'histoire et les réalisations de l'Institut de recherche sur l'exploration et le développement pétroliers ainsi que sur le laboratoire clé d'État pour le pétrole et le gaz améliorés.

Notons qu'en 2023, la CNPC se classait au cinquième rang de Fortune Global 500 ; sa production nationale et étrangère de pétrole et de gaz était de 3,3 tonnes et son volume de commerce international était de 500 millions de tonnes. Elle a traité 227 millions de tonnes de pétrole brut dans le pays et à l'étranger, et la capacité de son raffinage est classée deuxième au monde. Cette activité s'est inscrite dans le cadre du programme d'échange médiatique initié par le Centre international de presse et de communication de Chine débuté en mars dernier.

Gloria Imelda Lossele



Les journalistes posant avec les responsables de la CNPC/DR

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

Jumelage des villes de Brazzaville et Nanjing

Le député maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a signé, le 19 avril, un mémorandum de jumelage entre la ville de Brazzaville et celle de Nanjing en Chine avec le directeur général adjoint du bureau des Affaires étrangères du gouvernement populaire municipal de Nanjing, Xia Yan.



L'échange de parapheurs entre les deux signataires/Adiac

Le mémorandum permettra aux deux villes d'échanger dans les domaines culturel et économique pour le bien-être des citoyens. Dieudonné Bantsimba a rappelé la vieille amitié entre la Chine et le Congo, indiquant que le document permettra la connaissance des deux villes et contribuera à la consolidation des relations entre les deux pays.

Il a énuméré quelques défis à relever dans Brazzaville, qui pourraient être les domaines d'intervention de la ville Nanjing. Il s'agit notamment de l'assainissement, de la valorisation

des déchets, du renforcement des initiatives ainsi que de la numérisation des archives et la digitalisation des taxes locales. A cette occasion, Dieudonné Bantsimba a invité la délégation chinoise à prendre part au prochain Festival panafricain de musique.

Xia Yan, de son côté, a présenté les valeurs de sa ville très développée en réseau de transport, en économie, en technologie avec des industries classiques et émergentes. A cet effet, il a indiqué que ce mémorandum consiste à promouvoir les contacts entre les deux villes,

créer une plateforme, organiser les visites entre les deux villes, échanger des expériences en ligne, créer une coopération entre les écoles ainsi qu'approfondir des échanges humanitaires. Selon lui, les deux villes forment une fondation car elles ont des points communs sur le plan culturel et font partie des villes créatives de l'Unesco. Notons que la cérémonie de signature du mémorandum de jumelage des villes de Brazzaville et de Nanjing a été marquée par un échange de cadeaux entre les deux responsables.

Lydie Gisèle Oko

EMPLOYABILITÉ

Les étudiants s'imprègnent des opportunités d'emplois chez Perenco

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités, l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) a organisé, le 19 avril à Brazzaville, une cérémonie de présentation des métiers et offres disponibles à la société pétrolière Perenco auprès des étudiants.

La rencontre a réuni des étudiants et cadres de Perenco au sein du club de l'emploi de l'ACPE, situé au rectorat de l'Université Marien-Ngouabi. Les participants à ce moment d'échange ont profité de cette rencontre pour maximiser leurs chances d'employabilité, découvrir la société Perenco, apprendre sur la faisabilité du monde professionnel, avoir une idée générale sur les métiers qui sont mis en valeur chez Perenco et connaître les techniques puis la possibilité de bénéficier d'un stage ou d'un emploi.

« J'ai beaucoup apprécié la rencontre et je souhaite que cela se généralise afin de permettre à un plus grand nombre des jeunes de bénéficier des informations sur les offres d'emplois. Sincèrement, les agents de Perenco m'ont donné envie, à travers leurs exposés, de rejoindre cette société. Après ma soutenance, je vais postuler chez Perenco. Nous avons de la compétence mais le manque d'informations et de possibilités nous empêche de pratiquer ce que nous avons appris », a déclaré un étudiant présent à la rencontre. La délégation de Perenco qui a été conduite par son directeur des ressources humaines, Destin Bathéas, a profité de l'occasion pour présenter les métiers opérationnels et supports disponibles au sein de leur entreprise. Selon lui, Perenco accompagne souvent les jeunes talents. « Nous finançons les études et offrons les stages aux étudiants finalistes. Notre société donne la chance aux jeunes talents de s'exprimer pleinement. Nous n'exigeons pas de l'expérience professionnelle dans tous les postes à pourvoir au sein de Perenco. D'ailleurs, nous finançons des bourses d'études pour les étudiants vulnérables », a indiqué Destin Bathéas.

La responsable développement, Charleine Rama Elion, pour sa part, a expliqué que Perenco ne recrute pas seulement dans les métiers du pétrole mais met en valeur plusieurs corps de métiers. Selon elle, les portes de cette société sont ouvertes aux étudiants. Les questions liées au recrutement ont été développées par la chargée de recrutement, Christelle Gathsé, qui a expliqué que les offres disponibles sont régulièrement affichées sur le site de l'ACPE ainsi que celui de Perenco. De son côté, Nathan Maxel Nkodia, qui est l'un des ingénieurs support de l'opération, a détaillé les méthodes de travail au sein de Perenco ainsi que les techniques utilisées.

Notons que le club de l'emploi ACPE vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes particulièrement les étudiants en les orientant. Il accompagne également les jeunes et leur facilite dans le choix de leurs futurs métiers.

Rude Ngoma

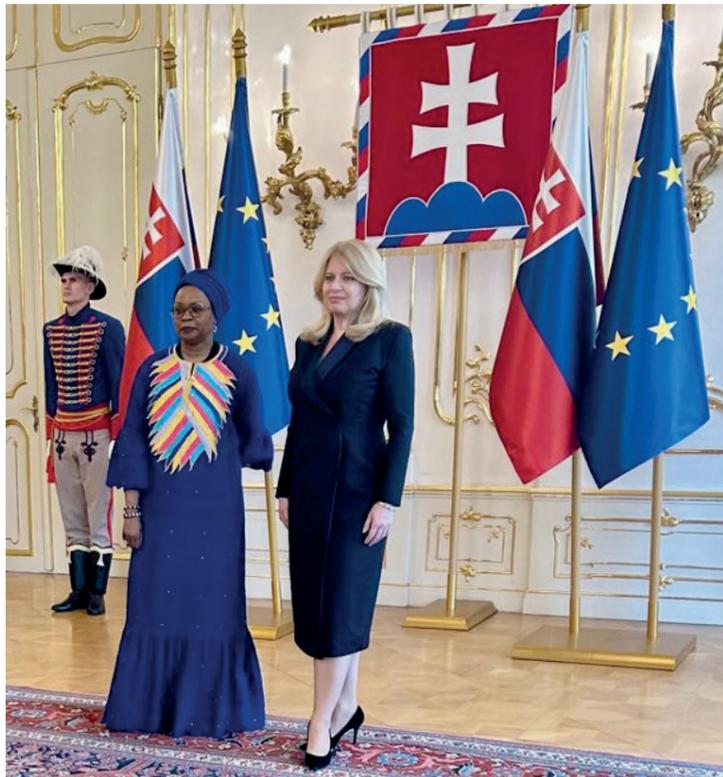
DIPLOMATIE

Édith Itoua présente ses lettres de créance en Slovaquie

En remettant ses lettres de créance le 17 avril à la présidente de la République slovaque, Zuzana Čaputová, Édith Itoua a officiellement pris ses fonctions d'ambassadeur de la République du Congo en Slovaquie. Dans le même cadre, la diplomate congolaise s'est rendue à nouveau en Autriche.

Après la cérémonie du 15 janvier dernier au Palais impérial de Hofburg, résidence officielle du président autrichien, Édith Itoua est revenue en Autriche au siège de l'Agence internationale pour l'énergie atomique, le 17 avril, pour présenter cette fois-ci la lettre d'accréditation de la République du Congo à Rafael Mariano Grossi, directeur général de cette agence du système des Nations unies basée au Centre international des Nations unies, à Vienne. Cette agence œuvre pour l'usage de l'atome pour la paix.

Poursuivant son périple diplomatique, le lendemain 18 avril, elle s'est rendue en Slovaquie pour la présentation des lettres de créance par lesquelles le président de la République du Congo,



La présentation des lettres de créance du Congo en Slovaquie, le 18 avril 2024/DR

Denis Sassou N'Guesso, l'accrédite dans ce pays en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipo-

tentiaire. Pour cette coopération constructive, la cérémonie s'est déroulée par la remise des lettres



L'ambassadeur Édith Itoua présentant son accréditation au directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi/DR

de créance à Zuzana Čaputová, présidente de la République sortante car n'ayant pas été candidate à

sa réélection à la présidentielle slovaque qui a eu lieu les 23 mars et 6 avril 2024.

Marie Alfred Ngoma

DIASPORA

ADRNS effectue une mission au Cameroun

Dimitri M'Foumou-Titi, président de l'Association développement des relations Nord-Sud (ADRNS), conduit une délégation structurée autour de projets du développement agricole au Cameroun.

Après la mission conjointe effectuée en début d'année au Ghana, celle-ci a lieu du 20 au 28 avril. Elle est axée sur plusieurs aspects clés du renforcement des capacités locales et de l'amélioration des conditions de vie des Camerounais. Cette initiative, à en croire le président de l'ADRNS, mettra un accent particulier sur l'éducation financière et les innovations en agriculture.

Au programme, des rencontres à Yaoundé avec des acteurs clés tels que ceux de la Caisse de développement du paysan dirigée par Rosalie Obono Ndong, à l'initiative de la transition en cours de cette caisse vers une institution de microfinance. Cette transition est une étape importante et dénote de la volonté conjointe des établissements financiers d'élargir l'accès aux ressources financières en faveur des agriculteurs dans le cadre du développement durable.

La mission se poursuivra sur le terrain à la rencontre de spécialistes de renom comme Loïc Kamwa, surnommé «l'am-

FORMATION MARKETING DIGITAL YAOUNDÉ

La Caisse De Développement Du Paysan est une société Coopérative d'épargne et de crédit, en mutation vers un établissement de micro finance de 1ere Catégorie qui entend œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des Camerounais.

22-04-2024 de 13h00 à 15h00

DIMITRI M'FOUMOU-TITI

Président d'ADRNS,
ESSEC M20, Auteur
et Promoteur African Valley

Plan de la formation :

1. Introduction au marketing digital
2. Stratégies de contenu pour le web et les médias sociaux
3. Utilisation des outils numériques
4. SEO et marketing par moteur de recherche
5. Mesure de la performance et adaptation des stratégies

dédicace

Caisse de Développement du Paysan
Sis au rond Point Express Biyemassi
Yaoundé, Cameroun

www.cdp.cm
Tél: +237695985007

bassadeur du maïs au Cameroun», et Tchapel Nana, figures marquantes dans le domaine agricole et agro-industriel dans ce pays. De l'avis des représentants de l'ADRNS, de manière interactive, ces échanges sont destinés au partage des connaissances et permettront d'encourager l'adoption de

meilleures pratiques agricoles parmi les agriculteurs locaux.

Une rencontre avec les étudiants et professeurs est également prévue à l'université de Douala. Dimitri M'foumou-Titi interviendra pour parler de l'expertise en marketing digital et management de la performance. «Notre mission est une approche holistique ne se limitant pas seulement à l'agriculture mais englobe en même temps des compétences en gestion et en commercialisation indispensables à la réussite entrepreneuriale moderne», a-t-il confié, avant son départ au Cameroun. Ce sera l'occasion de dédicacer son ouvrage «Slow success» ou «L'art de réussir à pas de tortue!».

Par cette mission, l'ADRNS compte construire des ponts entre le Cameroun et le Congo pour les projets agricoles dans une vision sous régionale au sein du bassin du Congo et collaborative cherchant à établir des synergies «Sud-Sud» entre les pays voisins afin d'optimiser les résultats des initiatives agricoles.

M.A.N.

PARTENARIAT

L'Égypte engagée à renforcer la coopération avec le mémorial

L'ambassade de la République arabe d'Égypte en République du Congo a toujours accompagné le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza dans son épanouissement. Le diplomate égyptien, Usama Tharwat Armanious Gad Elsayed, l'a réaffirmé au cours de l'échange qu'il a eu avec la directrice générale de ce haut lieu de l'histoire du Congo, Bélénda Ayessa.

En poste en République du Congo depuis 2022, l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte en République du Congo, Usama Tharwat Armanious Gad Elsayed, est arrivé au terme de son mandat après deux années d'exercice. Avant de quitter définitivement le sol congolais, le diplomate égyptien s'est entretenu avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélénda Ayessa. Au cours de cet échange qui a permis aux deux personnalités de faire le tour d'horizon de la collaboration fructueuse qui a été manifeste entre les deux instituts, Usama Tharwat Armanious Gad Elsayed a indiqué que l'ambassade d'Égypte est engagée à renforcer davantage la coopération avec le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, dans la mesure où le mémorial a été un véritable partenaire pour l'ambassade



Le diplomate égyptien en tête-à-tête avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza/Adiac

d'Égypte au Congo.

Ce partenariat s'explique aussi par la série d'activités culturelles organisées au sein de cette institution, au nombre desquelles figures

«La semaine du cinéma égyptien», «Les visites répétées au sein de la salle d'exposition des œuvres d'art offertes par le ministère de l'Antiquité du Caire au mémorial Pierre-Sa-

vorgnan-de-Brazza».

A l'issue du tête-à-tête avec Bélénda Ayessa, Usama Tharwat Armanious Gad Elsayed a certifié que l'ambassade d'Égypte au Congo

sera continuellement un partenaire sûr pour le mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. « La coopération est très forte, on a pu au cours de l'année dernière organiser la première semaine des films égyptiens ici au Congo. C'était un grand succès, il y a une grande audience, il y a eu beaucoup de gens qui ont participé à ce festival. Et ce n'est pas le début de notre relation avec le mémorial, puisque mes prédécesseurs ont aidé à avoir une session pour les monuments égyptiens. Je connais que c'est une session qui est apprécié par les Congolais. Il y a eu beaucoup d'étudiants et d'autres personnes qui la visitent régulièrement. Nous sommes engagés à renforcer la coopération avec le mémorial dans le futur », a déclaré le diplomate égyptien.

Bruno Zéphirin Okokana

Communiqué de presse de recrutement sur le campus ZTE du Congo

ZTE Congo a tenu un séminaire de recrutement pour 2024 à l'Université Marien Ngouabi (ENSP) au Congo le 18 avril 2024. Plus de 100 étudiants en ingénierie des télécommunications et 10 représentants de ZTE ont assisté à une salle de conférence bondée.

Le journaliste a appris que ZTE est un fournisseur leader mondial de solutions complètes de communication et de technologie de l'information.. ZTE est le plus grand-angulaire stratégique de MTN, le plus grand opérateur de réseau en République du Congo. MTN propose une qualité irréprochable de services réseau et de produits à des millions de clients en République du Congo, ce qui est hautement apprécié par les clients locaux.

Monsieur Prince, Directeur de projet de ZTE Congo MS, dit « ZTE a régulièrement formé et produit chaque année plus de 10 talents de l'industrie de la communication pour la société congolaise depuis qu'il a rejoint les opérations au Congo en 2009. Nous sommes très honorés de coopérer avec l'Université Marien Ngouabi (ENSP) pour offrir aux étudiants



une formation, un développement des compétences et un transfert de technologie et contribuer à la main-d'oeuvre hautement qualifiée nécessaire dans cette ère et étape importante de la transformation numérique».

Monsieur Fredo, MS Directeur de ZTE Zone Afrique, dit « Nous sommes heureux d'assumer la responsabilité sociale d'entreprise de la formation des talents au Congo et en même temps de contribuer à l'éducation au Congo., qui est fondamentalement l'un des facteurs clés de la croissance

future du Congo».

M. Obami Ondon Armel, instructeur du centre de carrière de l'Université Marien Ngouabi (ENSP), a déclaré: « Je suis très heureux de coopérer avec ZTE pour procéder au recrutement sur le campus. L'école fournit des diplômés de haute qualité à la société. et ZTE fournit des emplois de haute qualité position pour nous, que nous atteindre l'un l'autre».

M. Stone, qui forme graduée Université Marien Ngouabi et a rejoint ZTE l'année dernière, a égale-



ment partagé son expérience avec les étudiants sur ses sentiments depuis qu'il a rejoint l'équipe ZTE. Il a mentionné: « Au cours de la dernière année, au sein de l'équipe ZTE, j'ai achevé la transformation d'étudiant diplômé en membre du personnel. » Ma formation chez ZTE m'a permis d'acquérir de nombreuses compétences, ce qui a grandement amélioré mes capacités.»

Au cours du séminaire, de

nombreux étudiants ont exprimé leur satisfaction d'être abonnés au réseau MTN-Congo. La qualité du réseau, des services et des produits offerts par MTN est remarquable, à des prix abordables. Les étudiants sont impatients de faire partie de ZTE, le plus grand partenaire stratégique pour MTN-Congo, et de jouer un rôle positif dans le développement de la Communauté.

CONFLIT SÉCURITAIRE À L'EST DE LA RDC

Volker Turk plaide pour une mobilisation de la communauté internationale

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a eu un entretien le 18 avril à la Cité de l'Union africaine, avec le haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Turk, au moment où ce dernier achevait sa mission de quatre jours en République démocratique du Congo (RDC).



Le président Félix Tshisekedi s'entretenant avec Volker Turk et Bintou Keita, cheffe de la MonuscoDR

Accompagné de la cheffe de la Monusco, Bintou Keita, Volker Turk a fait part au chef de l'État de sa préoccupation au sujet de la situation humanitaire qui prévaut dans la partie Est du pays. À l'issue de la rencontre, le haut commissaire des Nations unies a déclaré : « J'ai eu une conversation très fructueuse et importante avec le président de la République sur la collaboration avec mon bureau sur les questions des droits hu-

maines », ajoutant : « J'ai été à Goma et en Ituri. J'ai vu la souffrance des personnes qui sont affectées par la violence et le conflit. Il est clair que la communauté internationale doit se mobiliser pour trouver une solution à cela et soutenir la population congolaise ». Pour Volker Turk, c'est clair que la communauté internationale doit vraiment se mobiliser afin de trouver une solution et pour soutenir la population de l'Est de la RDC.

Durant son séjour, il a rencontré des membres du gouvernement ainsi que des représentants de la société civile et la Commission nationale des droits de l'homme à Kinshasa. Volker Turk a également échangé avec la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies, Bintou Keita, et avec d'autres hauts responsables de la Monusco ainsi qu'avec l'équipe pays des Nations unies.

Sylvain Andema

AFFAIRE "BUKANGA-LONZO"

Augustin Matata Ponyo encore devant les juges

L'ex-Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, et ses co-accusés se retrouveront, une fois de plus, devant les juges, ce 22 avril, dans le cadre du procès lié au parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo.

L'audience initialement prévue le 16 avril a été renvoyée au 22, sur décision de la cour, suite aux lettres n°031/MA/CMM/04/2024 du 16 avril 2024 de l'avocat conseil de Christo Globber Stephanus, Me Corneille Madiba Mbonda, et n°CAB.LUT et ASS/134/024/PML/PLK du 12 avril 2024 de son confrère Oscar Lutala Bakisani, avocat conseil de Mutombo Mwana Déo-gracias.

Dans ces deux correspondances adressées, les deux avocats avaient sollicité le renvoi de la cause sous RP 002 pour raison d'absence au pays de leurs clients respectifs, au motif de maladie. Dans son ordonnance, en effet, cette instance a renseigné que la décision avait également été motivée eu égard à la charge incombant à la Cour constitutionnelle, appelée à examiner le contentieux des candidatures et des résultats aux élections sénatoriales qui requiert célérité avec un délai contraignant.

Pour la cour donc, ces faits sont constitutifs d'un cas de force majeure. Par rapport à toutes ces motivations, le procès dans l'affaire Bukanga-Lonzo va reprendre ce 22 avril.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Les multiples défis d'une ville centenaire

Que reste-t-il encore de Kin-la-belle, cette mégapole qui, autrefois, dégagait un aura autour duquel se cristallisait l'émergence d'une Afrique ambitieuse résolument tournée vers l'avenir ? Presque rien.

Que des souvenirs enterrés! Que d'espairs déçus! Cent ans après, Kinshasa continue encore paradoxalement à se rechercher, constamment attirée vers le bas par un magnétisme du chaos, alors qu'elle était censée réaliser un saut qualitatif en termes de progrès. Ville tentaculaire, troisième agglomération la plus peuplée du continent après Le Caire et Lagos, Kinshasa peine à défendre son statut. En cette année jubilaire, du reste non célébrée jusqu'à ce jour, la ville est toujours sous perfusion. Cent ans après, c'est une ville sale, congestionnée et sans âme qui s'offre à la critique avec ses tas d'immondices empilés le long des avenues, ses quartiers vieillots saturés, ses chaussées rongées par l'humidité et ses épaves de voitures abandonnées sur des emprises publiques. Cette ville de Kinshasa des automobilistes impolis ne respectant aucune règle



de conduite (les fameux Wewas) et des bandits urbains, communément appelés Kulunas, a cessé d'être attractive. La coupe est pleine lorsqu'on ajoute ces embouteillages infinis qui rendent la vie intenable. L'afflux des migrants ruraux, la forte natalité, le manque

d'une politique urbaine planifiée et l'absence d'une politique d'habitat social sont à la base d'une décrépitude qui va crescendo. Écartelée entre l'extrême pauvreté et le manque criant d'infrastructures, la première ville francophone du monde a atteint, ces dernières an-

nées, le summum de la déliquescence. Ses problèmes sont complexes et touchent autant les infrastructures que la morale publique, conséquence d'une croissance spatiale rapide et anarchique. Même les fameux quartiers huppés du Nord de la ville

commencent aussi à manifester quelques signes d'essoufflement. Le tout nouveau gouverneur en passe d'être élu par l'Assemblée provinciale aura fort à faire pour restituer cette capitale emblématique dans sa splendeur d'antan. Il devra, pour ce faire, impliquer ses administrés dans l'œuvre de la reconstruction, ou mieux, de la renaissance. Tout Kinois digne de ce nom est astreint à accompagner le nouveau gouverneur dans cette œuvre salvatrice, mais aussi, à magnifier sa ville, à l'aimer, à la garder toujours propre et, au finish, à créer avec elle une osmose susceptible d'impulser un nouvel élan du progrès.

Nonobstant ce côté sombre de leur ville, les Kininois n'en conservent pas moins un sens prononcé de l'ambiance et de la bonne humeur. Cela fait partie de leur ADN. Demain sera peut-être mieux...

S.A.

INTERVIEW

Lisette Simba Mavambu : « Nous avons perdu une bibliothèque en la personne du Pr Longa Fo »

Cheffe des travaux formée par le chorégraphe Longa Fo, Lisette Simba Mavambu, sa collaboratrice pendant plus de vingt ans, évoque, dans l'interview avec Le Courrier de Kinshasa, son parcours professionnel à ses côtés et parle de la grande perte que son décès, le 18 avril, occasionne à l'Institut national des arts (INA) dont il était l'une des perles. Entretien.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Enseignante à l'INA et proche collaboratrice du Pr Longa Fo, que pourriez-vous nous dire à son sujet ?

Lisette Simba Mavambu (L.S.M.) : J'ai beaucoup de peine à parler du Pr Longa, parce que sa mort me fait mal, je ne m'y attendais pas. C'est une désagréable surprise, un choc d'apprendre qu'il n'est plus. Longa Fo Eye Oto Laurent, c'est cela l'intégralité de son nom, avait fait ses études secondaires à l'Institut des arts de spectacle, les humanités artistiques de l'INA qui, à son époque, ne portaient pas encore ce nom. Puis, les a poursuivies en partie à l'INA avant de se rendre à Mudra Afrique, au Sénégal, sous la direction artistique de Germaine Acogny et de Maurice Béjart. Il a travaillé longtemps avec Germaine au point que lorsqu'elle a ouvert « L'école des sables », au Sénégal, il était son bras droit, son assistant. Jusqu'à présent, il fait partie du staff de ce centre. Du reste, je suis sûre que c'est le deuil là-bas en ce moment car cette année, nous étions tous attendus pour les vingt-cinq ans de « L'école des sables ».

L.C.K. : Quel est votre ressenti suite à cette mort ?

L.S.M. : C'est vraiment un choc, une perte incommensurable. Je ne sais pas si les gens le comprennent et le réalisent... Je suis désolée, mais je serai assez crue vis-à-vis de ses détracteurs. C'est désolant de voir qu'il y a tant de têtes qui partent, s'enfuient de l'INA et d'autres qui meurent parce que l'INA ne sait pas les entretenir, les préserver. Pourtant, vers les années 1985, le Pr Longa est parti de Mudra Afrique, il a choisi de rentrer dans son pays

parce qu'il voulait y travailler, lui faire profiter de toute la matière qu'il avait apprise.

L.C.K. : Pourriez-vous nous raconter dans quelles circonstances vous l'aviez connu ?

L.S.M. : J'ai rencontré le Pr Longa en 1995, pendant la période des années blanches créées à Kinshasa par le gouvernement du Zaïre à l'époque. Mon test, je l'ai passé devant lui, face aux défunts Prs Malutamu et Mubinzio, et je l'ai réussi. A l'époque, je faisais de la danse de salon mais un ami m'a conseillée de me perfectionner à l'INA. J'y ai opposé un refus au début mais arrivée sur le lieu, cela m'a plu. Je me souviens du premier spectacle dans lequel j'ai joué avec Ray Mukinisa, Bijoux Elonga, Mabi, Rock Bokabela, alias Bodo, Hubert Mahela, Coco Ndakom, Germain Mbweze, etc. Nous étions plus de vingt-cinq étudiants, tout le gratin de l'époque. Je venais de commencer mais le Pr Longa m'a dit, de toute façon, tu danses déjà, tu vas t'intégrer, je l'ai fait. Le spectacle était magnifique. Il m'a fait sauter sur les épaules de grands gaillards, j'étais petite, toute menue, je pensais ne pas y arriver mais il a insisté disant que j'allais le faire, je n'avais pas le choix. C'est ainsi qu'il était. Lorsqu'il avait créé une chose, elle devait être effectuée.

L.C.K. : Avant d'être votre collaborateur, il fut votre professeur, comment était-il ?

L.S.M. : Les étudiants des promotions actuelles ne l'ont pas connu comme nous. Il était très difficile, surtout avec les filles. C'était un professeur autoritaire. Des fois je pleurais car je n'en pouvais plus après avoir reçu plusieurs remarques. Mais c'était un bon enseignant qui

savait transmettre sa matière. La preuve, je suis moi aussi devenue enseignante alors que je nourrissais d'autres projets, partir loin de l'INA, profiter de la danse. Il m'a ouvert les portes de l'enseignement et m'a appris comment m'y prendre avec les étudiants, qui n'étaient pas mes enfants. « Sois dure, mais ne sois pas méchante ni vulgaire », me disait-il.

L.C.K. : En tant que membre du corps professoral de l'INA, cette perte, pensez-vous la combler de sitôt ?

L.S.M. : Longa était un professeur exceptionnel. Je ne sais pas si l'INA réalise à quel point nous l'avons perdu. Il n'y aura assurément pas un deuxième Longa. Je crois que le département déjà fermé n'a qu'à le rester ! C'est vraiment dommage de perdre quelqu'un de sa stature. Quand il a été kidnappé et battu sauvagement, j'étais encore à Kinshasa, je m'en souviens. Il a été battu à la tête, c'était cela sa force. Les gens ne voulaient pas entendre les vérités qu'il proférait... Maintenant, ils ne l'entendront plus et n'avanceront pas, c'est ce qu'ils oublient. Il faut recevoir des remarques pour changer et avancer. Je doute qu'il y ait d'autres Longa de sitôt, peut-être dans cent ans ! Il savait tout faire... Nous avons perdu une bibliothèque ! Il en savait beaucoup.

L.C.K. : Vous étiez à un moment une proche collaboratrice du défunt, parlez-nous-en.

L.S.M. : Nous avons travaillé ensemble sur de nombreux spectacles. Nous étions nombreux au début, plusieurs sont partis ensuite et je suis restée seule car j'étais devenue son assistante à la création du Ballet Lof. Ainsi, en son absence,



j'assurais la direction du ballet alors qu'il était en tournée avec Germaine Acogny. Longa Fo avait une intelligence au-dessus de la moyenne. Je ne le flatte pas parce qu'il est mort, c'est plutôt que je le connais pour avoir travaillé avec lui pendant longtemps. Il avait ses mauvais côtés comme tout le monde, il n'était pas un saint, mais il connaissait son métier et aimait travailler. Quand les conditions du pays étaient différentes, il nous arrivait de travailler jusqu'à très tard. A l'époque feu M'zee Kabila, il nous arrivait de travailler jusqu'à des heures indues, à minuit, nous étions KO. ! Au retour, à 3h00 du matin, on se demandait s'il était humain comme nous. Il existe des êtres exceptionnels ! Il nous arrivait de monter un spectacle en trois jours avec Longa ! Je ne pense pas qu'il se trouve quelqu'un capable de monter un spectacle de haut niveau en trois jours. Je le vante parce que je suis son produit, un produit fini, façonné qui représente son savoir-faire. L'on ne réalise pas avoir perdu un monument, un baobab, un être supérieur. L'on attendra encore longtemps pour avoir quelqu'un d'aussi exceptionnel qu'il l'était.

L.C.K. : Vous disiez aussi que c'était éprouvant de

travailler à ses côtés ...

L.S.M. : Oui, travailler avec Longa, c'était pénible, dur, éprouvant mais au bout du compte, c'était magnifique ! J'ai préparé beaucoup de spectacles avec lui, à un moment c'était éreintant, il y avait de quoi craquer mais il n'en avait que faire que l'on soit fatigué ou pas. Quand il fallait le faire, il fallait le faire ! Il répétait toujours que nul n'était indispensable. Notre dernière collaboration, c'était avec l'école américaine, le Tasok. Elle nous a permis d'avoir des bourses pour l'apprentissage de l'anglais, c'était magnifique. Il avait réuni des danseurs de divers types, hip hop, danse traditionnelle, etc. Il n'avait pas de favoritisme, l'essentiel à son niveau c'était la compétence. Tant que tu étais sérieux et travaillais bien, rien d'autre ne l'intéressait. L'origine tribale, il ne s'en formalisait pas et c'est une des valeurs qu'il a su transmettre à ceux qui ont travaillé à ses côtés. Cependant, il a toujours été combattu parce qu'il demeurait dans les normes, la droiture, alors que le facteur compétence, on n'en tenait plus rigueur à l'INA. Je regrette d'être en ce moment en dehors de Kinshasa car je suis en repos médical.

Propos recueillis par Nioni Masela

JUSTICE

L'Olpa pour l'acquittement du journaliste Blaise Mabala

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) demande au Tribunal de paix de Kinshasa/Gombe d'acquitter Blaise Mabala, journaliste à Même moral FM, station privée de radio émettant à Inongo, chef-lieu de la province de Mai-Ndombe.

L'organisation non gouvernementale de défense et de promotion de la liberté de presse déplore que Blaise Mabala soit détenu irrégulièrement pendant 152 jours. Elle a, en effet, indiqué

qu'au cours de l'audience foraine du 17 avril à la prison centrale de Makala, le Tribunal de paix de Kinshasa/Gombe a examiné les éléments auditifs contenus dans deux clés USB versés au dossier

de l'affaire enregistrée sous RP 31.363, opposant le parquet au journaliste, sur plainte de Rita Bola, gouverneure de la province de Mai-Ndombe. Au cours de l'audience, le journaliste a comparu en personne et plaidé non coupable.

Dans son réquisitoire, le parquet a exigé la condamnation du journaliste aux peines maximales,

soit une année et trois mois pour injures publiques et imputations dommageables. Notant que le Tribunal de paix a pris l'affaire en délibéré promettant de se prononcer dans le délai légal, cette organisation dit constater, au regard des faits notés, que le parquet n'a pas été en mesure de démontrer la culpabilité de Blaise Mabala, après avoir beau

tenter d'administrer les preuves contenues dans les clés USB (flashes disk), lesquelles n'ont pas fonctionné à la surprise générale. Ce qui a motivé l'Olpa à demander au tribunal d'acquitter purement et simplement le journaliste et d'organiser son retour immédiat vers Inongo, son lieu de résidence et de travail.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/PLAY-OFFS

V.Club et Les Aigles du Congo à forces égales

L'AS V.Club et les Aigles du Congo ont fait jeu égal d'un but partout, le 17 avril au stade des Martyrs, au terme d'un derby de Kinshasa comptant pour la 8e journée des play-offs de la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Les Aigles du Congo ont ouvert le score à la 42e minute par Kayembe Mujanay, de la tête, trompant le gardien de but Farid Ouedraogo. V.Club a couru derrière le score jusqu'à égaliser à la 87e minute par l'entremise du défenseur Séraphin Kalonji Tshizubu, un « Nzombo le soir » qui évite une deuxième défaite du club vert et noir de la capitale congolaise aux play-offs.

Luc Eymael, entraîneur des Aigles du Congo, a déclaré en conférence de presse : «La fin de la partie a été décevante comme cela s'est passé contre Maniema Union et contre Mazembe. Les mêmes erreurs sont revenues et nous ont rattrapés. L'arrière droit qui était en possession de balle, à cette action du but véclubien, n'a pas su la dégager, pourtant à sa portée, dans les six mètres. Nous avons commis une triple erreur défensive que nous avons payée cash.

Nous avons évolué avec un bloc bas, comme convenu et avons réagi au moment opportun. C'est ainsi que nous avons inscrit notre but comme nous l'avions voulu». Et d'ajouter : «Au-delà du passé glorieux de V.Club, truffé de nombreux titres et des trophées ainsi que de son statut de club populaire du pays, il a été à notre portée. Malheureusement, nous avons lâché deux précieux points auxquels nous tenions mordicus».

De son côté, Ouaddou Abdeslam, entraîneur de V.Club, a donné son avis en ces termes : «La suite des play-offs va s'avérer difficile et compliquée pour V.Club. Mais, on va se battre jusqu'au bout et nous dresserons le bilan à la fin. Nos objectifs pour cette saison sportive ne sont pas, jusqu'à preuve du contraire, revus à la baisse. Mais, sur le plan comptable, on n'a pas avancé par rapport aux objectifs



Une phase du match DR

escomptés ». Il a conclu : «Comme nous envisageons la conquête d'une place aux interclubs de la Confédération africaine de football, il nous faudra nous inscrire à la 58e Coupe du Congo, question de jouer sur plusieurs tableaux. Je suis très content du début du match. Mais, le but encaissé a déséquilibré le mental des joueurs. Qu'à cela ne tienne, ils n'ont pas capitulé. Raison pour laquelle

je les félicite pour être revenus au match, même s'ils n'ont pas été efficaces sur le plan offensif. Nous avons deux occasions de but qui n'ont pas été exploitées à bon escient».

V.Club occupe désormais la 4e place de ces play-offs avec 11 points en huit sorties. Les Aigles du Congo, pour leur part, totalisent 10 points en huit sorties, se positionnant à la 5e loge au classement. En quatre sorties, chacun des

adversaires a capitalisé une victoire et une défaite, ainsi que deux nuls. Notons-le, le TP Mazembe tient le leadership des play-offs, avec 18 points (six matches), devant Maniema Union (16 points, huit matches), Lupopo (15 points, sept matches), Don Bosco (5 points, huit matches), Lubumbashi Sport (4 points, sept matches) et Dauphin noir (3 points, huit matches).

Martin Engimo

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 1, 30e journée

Malgré sa défaite à domicile face à Dijon (2-0), le Red Star est assuré de monter en Ligue 2, cinq ans après sa relégation. Les Franciliens comptent, en effet, 12 points d'avance sur le 3e, Martigues, à quatre journées du terme du championnat. Un événement célébré dans la liesse sur la pelouse du stade Bauer. Titulaire au coup d'envoi, Fred Dembi a été remplacé à la 46e minute, à 0-1 pour les visiteurs.

Notons l'absence de Kamal Bafounta dans les rangs du SOC, qui reste dernier avec 7 points de retard sur le premier non relégable.

Niort et Natanaël Bouékou, seconds avec 52 points, se rendront à Sochaux lundi soir et pourraient, en cas de succès, porter leur avance sur Martigues à 5 points. En effet, les Martégaux ont calé à domicile face à la lanterne rouge, Cholet (2-2).

Alain Ipiélé et ses co-équipiers ont pourtant mené au score à deux reprises, sans parvenir à s'adjuger les trois points. L'international



Malgré le but d'Alain Ipiélé, ici face au FC Goal, Martigues abandonne de précieux points dans la course à la montée./LaProvence

congolais a inscrit le second but de son équipe, la 21e minute, d'une frappe enroulée du droit de l'extérieur de la surface.

Une remise de la tête, involontaire, pour Diawara qui rate le cadre à six mètres (46e min), puis une tête au ras du poteau avant d'être

remplacé à la 72e minute. Son 3e but en onze matches depuis son arrivée dans les Bouches-du-Rhône, en janvier.

Il reste quatre matches, dont un truculent déplacement à Niort la semaine prochaine, au FC Martigues pour s'emparer de la deuxième place. Ce n'est pas

gagné d'avance...

Dans la seconde partie de tableau, Orléans et Owen Matimbou, resté sur le banc, chutent à domicile face à Nîmes (0-1). Dixième avec 38 points, l'USO ne compte plus que trois longueurs d'avance sur son adversaire du jour, premier relégable.

Attention, danger pour le club du Loiret.

En déplacement à Avranches, 16e du classement, Châteauroux a manqué l'occasion de s'éloigner de la zone rouge. Défaite 0-1, la Berrichonne est 11e avec 36 points. Le suspense reste total pour le club de Steevy Mazikou, disparu des écrans-radars depuis novembre 2023.

Marignane-Gignac, giflée chez les Rhodaniens du FC Goal (0-3), reste relégable (15e avec 34 points). De retour dans le onze de départ, en sentinelle, Randi Goteni a été averti à la 21e minute et remplacé à la 67e, alors que le score était fait.

Loni Quenabio, dont les origines congolaises ont été confirmées par Goteni, était titulaire en défense centrale et a joué toute la rencontre. Ce défenseur de 23 ans, né à Romans-sur-Isère et formé au FC Valence, a disputé vingt-trois matches cette saison, pour un but (le 5 avril contre Orléans) et a porté le brassard à deux reprises.

Camille Delourme

FÉCOBOXE

Les clubs mécontents du traitement

Mis à l'écart par la Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe), les clubs Nguema boxing, Wamba, Académie 13, MMD et les autres vivent des moments difficiles. Ils exigent la démission du président de la fédération, dénonçant son mode de gestion.

« Nous demandons sa démission et souhaitons qu'il laisse tranquille la fédération. Car en tant qu'entraîneurs, nous ne pouvons pas accepter de voir notre noble art perdre en valeur et en réputation », a commenté Gilles Cyriaque Nguema, président des représentants des clubs du Congo aux Dépêches de Brazzaville.

La demande d'une affiliation annuelle exigée par la Fécoboxe à tous les clubs est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Selon eux, on ne s'affilie qu'une seule fois mais pas autant de fois comme il le souhaite. « Comment chaque année, un club doit s'affilier. Il dit qu'il ne reconnaît plus ces clubs alors qu'il a été voté par les mêmes clubs. L'administration, c'est la continuité et cela ne marchera pas. C'est faux », a souligné Gilles Cyriaque Nguema. « S'affilier chaque année, c'est une invention qui n'a pas sa raison d'être. C'est de la pure fiction qui n'a pas de sens », a ajouté Wilfried Mougolo. Le président du club Wamba a toujours du mal à digérer les conditions dans lesquelles ses boxeurs ont été chassés



Gilles Cyriaque Nguema et Wilfried Mougolo/Adiac

de l'équipe nationale par le président de la Fécoboxe. Selon les deux intervenants, la sélection à la boxe tient compte des performances réalisées au cours des compétitions nationales. Les athlètes de Wamba étant parmi les médaillés méritaient leurs places. « Nous avons pris acte et nous pensons que les conditions dans lesquelles les boxeurs du club Wamba ont été chassés ne sont pas normales. Ils ont faussé la procédure parce que c'est au mérite que nos boxeurs

ont été sélectionnés. Car l'un de nos boxeurs chassé est maintenant aux Etats-Unis et l'autre en Afrique du Sud. C'était un peu méchant de la part de la fédération de nous traiter de la sorte. Le président de la fédération n'a pas su bien faire son travail », a commenté Wilfried Mougolo.

La Fécoboxe brandit les textes

La Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe) s'est appuyée sur les statuts et le règlement intérieur pour

répondre aux clubs qui contestent les droits de réaffiliation imposés par son président, Gaétan Nkodia.

L'article 9 des statuts de la Fécoboxe adoptés le 20 août 2022 précise que les associations sportives dont l'objet est la pratique de la boxe anglaise sollicitent leur affiliation suivant les modalités prévues dans le règlement intérieur fédéral. Cette affiliation est assujettie au paiement d'un droit d'affiliation revêtant la forme d'une cotisation annuelle, versé obligatoirement

au moment de la demande d'affiliation. Les droits sont fixés par le Conseil fédéral. L'affiliation peut être refusée à une association sportive par le bureau exécutif pour non-respect par celle-ci des textes fédéraux.

L'article 2 du règlement intérieur définissant les conditions d'affiliation ajoute, par ailleurs, que tout membre, toute association ou structure associée qui souhaite s'affilier à la Fécoboxe s'engage à édicter des statuts et le règlement intérieur comptables avec la Fécoboxe. Les statuts des associations affiliées doivent, selon l'article 3, contenir une disposition dans laquelle il est exigé le paiement de la licence par leurs membres.

L'article 4 confirme que l'affiliation est renouvelable. Elle donne lieu à la réaffiliation chaque année sportive, moyennant un droit défini par le Conseil fédéral. L'affiliation et la réaffiliation peuvent être refusées ou retirées pour non-respect des conditions réglementaires à son agrément et organisation ou fonctionnement non compatible aux textes fédéraux.

James Golden Eloué

TENNIS

La Fédération met en avant les jeunes

Le stage de formateurs d'entraîneurs pour les joueurs débutants, appelé « play tennis », lancé le 18 avril au pôle tennis de Brazzaville, vise à augmenter le nombre d'entraîneurs qualifiés que le Congo dispose et remettre à niveau ceux qui avaient bénéficié des formations dans les années antérieures.

Le stage s'inscrit dans le cadre d'un programme de développement que la Fédération internationale de tennis a initié avec la Fédération congolaise de tennis (Fécoten). Il regroupe une vingtaine de coaches pratiquants venus de Pointe-Noire, Makoua et Brazzaville mais aussi les professeurs d'éducation physique et sportive qui vont le suivre pendant 35 heures. Le premier niveau de ce stage permettra aux participants de devenir des débutants. La Fécoten s'appuiera sur cette formation à la base, nécessaire pour initier le tennis à l'école



Les tout-petits initiés à la pratique du tennis/Adiac

et dans les centres commerciaux.

« Avec eux, nous allons continuer à soutenir le projet tennis à l'école que nous avons initié depuis quelques années ici à Brazzaville. C'est une bonne plate-

forme pour nous de pouvoir avoir de nouveaux coaches qui vont s'occuper de ce programme », a expliqué Thierry Ntwali, expert de la fédération internationale.

En marge de cette formation se-

ront lancés, du 21 au 24 et du 25 au 28 avril, deux tournois continentaux pour les joueurs âgés de 14 ans et moins. Les compétitions mettront aux prises les tennismen de la République démocratique du

Congo, du Cameroun, de la Libye, de la Tunisie, de l'Égypte et du Congo. L'objectif consiste à faire éclore de nouveaux talents au niveau national et international.

J.G.E.



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET



MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL QUI SE CHARGERA D'ELABORATION DES ETUDES (APS, APD ET DAO) ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SIEGE DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) A BRAZZAVILLE ET DE SON ANTENNE TECHNIQUE A DOLISIE
Réf. : AMI N°001 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE

1) La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2) L'objectif du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3) Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de son siège à Brazzaville et de son antenne technique à Dolisie.

4) Le même consultant se chargera du contrôle des travaux de réhabilitation réalisés par une entreprise choisie par le PAJE.

5) Les services d'ingénierie, objet du présent appel à manifestations d'intérêt (AMI), portent donc sur la réalisation des études de réhabilitation du siège du PAJE à Brazzaville et de son Antenne technique à Dolisie et le contrôle subséquent.

6) Les candidats intéressés et éligibles sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du consultant).

7) Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter

les documents suivants :

-Une lettre de manifestation d'intérêt signée par le consultant et adressée au Coordonnateur National du PAJE ;

-Un tableau détaillé de présentation des références de missions similaires faisant ressortir les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé et l'objet de la mission ; (ii) la description sommaire de la mission et des prestations réalisées ; (iii) les résultats obtenus ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vi) la liste des postes d'experts-clés ayant réalisé la mission, (vii) le nom, l'adresse et les contacts du client et toutes autres informations pertinentes sur la mission ou les prestations réalisées permettant de juger de la qualification du consultant ;

-La justification des références de missions similaires : les références de prestations similaires du consultant ou équivalent devront être accompagnées par des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations.

8) Les références requises pour la qualification sont les suivantes :

-Références générales : dans le domaine des études APS, APD et DAO.

-Références spécifiques : dans le domaine des études de réhabilitation et de construction des bâtiments administratifs ou autres jugés similaires en nature et en volume au cours des dix dernières années.

o L'expérience générale 30 % ;
o L'expérience spécifique 40 % ;
o L'expérience spécifique en République du Congo 30 %.

9) Une liste des candidats, qui ne saurait être supérieure à trois (3), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés, seront ensuite invités à présenter leurs propositions sur la base du dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection des consultants individuels (SCI).

10) Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les Projets financés par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) disponible sur le site : <http://www.ifad.org>.

11) Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, au plus tard, le 7 mai 2024 à 16h00, heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMI N°001/SC/24/MAEP/UGP-PAJE: RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE D'ELABORATION DES ETUDES (APS, APD ET DAO) POUR LE PROJET DE REHABILITATION DU SIEGE DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) A BRAZZAVILLE ET DE SON ANTENNE TECHNIQUE A DOLISIE

12) Les termes de référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante : secretariat@maep-paje.cg

13) Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

14) Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir sur la liste restreinte.

15) Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement

de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

16) Le consultant ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENGA

AVIS DE RECHERCHE

Coopérative à Kombé et Odziba recherche :

- Un spécialiste lapin,
- un spécialiste pisciculture hors sol,
- un spécialiste en porcs,
- un spécialiste arbres fruitiers et fleurs,
- un spécialiste en asticots et production de gaz domestique,
- un spécialiste en culture grand champ,
- un spécialiste en volaille

Une expérience souhaitée. La candidature féminine à encourager

Tél : 06 662 31 24-05 723 37 59

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MOUKONGO MOKABAKILA JOACHIM

Tsimou Antoine, les enfants Kolelas, Moukongo, Ntsimou et la famille Ngandou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance, le décès de leur frère, oncle et père, le nommé Moukongo Mokabakila Joachim, ancien agent à la Direction générale de la Fonction publique et ancien directeur de gestion des carrières administratives, survenu le jeudi 11 avril 2024 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N° 47 de la rue Alphonse Bitsindou au quartier Kingouari, arrêt de bus Marché Sachet.

La date de l'inhumation est prévue le vendredi 25 avril 2024 selon le programme ci-après :

- 9h30 : levée de corps et recueillement à la morgue ;
- 11h00 : départ pour le domicile ;
- 13h00 : départ pour le cimetière Matingou Ma Mvouri dans le district de Goma tsé-Tsé ;
- 17h00 : retour et fin de la cérémonie.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

LECTURE

La bibliothèque mobile prend ses quartiers à Ngoyo

La bibliothèque hors les murs, initiée par le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard (CCJBTL) de Pointe-Noire, a fait escale le 19 avril à l'école privée Les amis de Wasaba, située au quartier Auguste-Mahinga, dans le 6^e arrondissement Ngoyo.

Face au danger que représente le désintérêt des enfants et le faible taux de fréquentation des bibliothèques, le CCJBTL organise depuis quelque temps une bibliothèque hors les murs qui consiste à amener les livres dans les établissements scolaires pour les mettre à la disposition des enfants.

Bibliothécaire au CCJBTL, Patrick Aimé Samba, après une brève présentation de ce lieu culturel qui porte le nom d'un illustre écrivain et homme politique congolais disparu il y a près de 15 ans, a exhorté les enfants à faire de la lecture leur activité favorite. « Lire permet d'acquérir des connaissances nouvelles, de découvrir plusieurs choses », a-t-il dit.

Des livres divers (documentaires, bandes dessinées, manuels pédagogiques...) ont été ensuite remis aux élèves qui les ont lus pendant une demi-heure, avant de les résumer devant l'assistance composée des enfants, du personnel de l'école et des enseignants. Un exercice qui a montré que les enfants ont envie de lire mais seulement n'ont toujours pas les livres à leur disposition par manque de bibliothèque dans les écoles avec un fonds documentaire riche et varié.

A la fin de l'activité, Patrick Samba a demandé aux enfants non inscrits au CCJBTL de le faire pour bénéficier de son fonds documentaire. Le conteur Ongali Lembili a tenu en haleine l'assistance com-



Patrick Samba entretenant les enfants sur l'importance de la lecture/Adiac

HUMEUR

Où vont les frais des parkings improvisés aux arrêts de bus ?

Le terme parking ici désigne l'ensemble des arrêts de bus et taxis dénommés « 100-100 » qui existent sur les artères de nos deux grandes agglomérations, notamment Brazzaville et Pointe-Noire. A ces arrêts, on note la présence d'une race de jeunes qui trouble la circulation en imposant aux conducteurs et contrôleurs de bus et taxis à déverser pour chaque arrêt une somme de 500F CFA.

Ces sommes d'argent récoltées ici et là poussent certains chauffeurs et contrôleurs à augmenter à leur gré les prix des courses, si ce n'est la sempiternelle problématique de demi-terrains, c'est-à-dire de morcellement des itinéraires. De qui finalement ces jeunes trouvent-ils cette légitimité d'agir ainsi ? Où va cette somme d'argent récoltée ?

Deux semaines viennent de s'écouler, n'eût été l'intervention des passants au niveau de l'arrêt Tchystère, à Pointe-Noire, dans le cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou, une bagarre allait s'éclater entre les chauffeurs et ces jeunes hautains. Ce jour-là, des chauffeurs avaient refusé de s'acquitter des 500 FCFA, estimant qu'il s'agissait d'une escroquerie qui ne disait pas son nom. « Trop c'est trop », répétaient quelques-uns parmi eux, car aucun reçu ne leur est remis.

Ces jeunes à qui l'on demande la destination de cet argent ont toujours répondu qu'il « va quelque part. On nous demande de le faire, nous sommes couverts et protégés ». Par qui finalement ? Diable, pourquoi la force de l'ordre et les gestionnaires des mairies laissent ce phénomène se pérenniser à un rythme exponentiel ?

Encore qu'à certains arrêts, ces jeunes bloquent sans gêne des bus et taxis qui refusent de s'acquitter de ces 500 FCFA. A Pointe-Noire, par exemple, on les trouve aux arrêts E2C, au centre-ville ; DRTV ; Grand marché ; Carrefour du quartier Makayabou. A Brazzaville, ils sont au lycée Thomas-Sankara, aux deux arrêts du terminus de Mikalou des deux côtés ; à l'arrêt de la commune de Ouenzé ; à Texaco, bref dans tout le périmètre urbain. Ces jeunes font la loi au su et au vu de tous.

Si ce phénomène persiste, c'est qu'il y a l'arbre qui cache la forêt, sinon il allait être arrêté depuis belle lurette. Les chauffeurs de bus et taxis ne savent plus à quel saint se vouer, pendant que l'opinion les assiste impuissamment. Le souhait serait de voir les diverses mairies et la force de l'ordre agir sans plus tarder pour mettre fin à ce phénomène de « 500 FCFA pour le parking » qui n'a que trop duré. Cela favorise le désordre dans la fixation des prix de courses de taxis et de bus.

Faustin Akono

posée en majorité des enfants ravis de suivre ses envolées oratoires entrecoupées des chants lyriques. Il a apporté la bonne humeur à l'activité. Des contes ponctués par une leçon de morale appelant les enfants à cultiver les vertus d'obéissance aux parents, de partage et de solidarité.

« Lire permet d'acquérir des connaissances nouvelles, de découvrir plusieurs choses »

Le CCJBTL va poursuivre cette série d'activités les jours à venir pour susciter le goût de la lecture aux enfants mais surtout pour les inciter à s'y abonner. La bibliothèque sera ouverte pendant les grandes vacances afin d'aider les enfants à se distraire par le biais de la lecture.

Hervé Brice Mampouya

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BEIJING

Feu vert pour la 14^e édition

La 14^e édition du Festival international du film de Beijing (BJIFF) s'est ouverte jeudi dernier dans la capitale pékinoise, accueillant des réalisateurs ainsi que cinéastes chinois et étrangers. L'objectif étant de promouvoir les échanges culturels en vue du développement du secteur du cinéma.

Organisé par l'Administration municipale du film de Pékin en collaboration avec le bureau municipal de la radio et de la télévision de Pékin, la station de radio et de télévision de Pékin et le gouvernement populaire du district de Huairou, le BJIFF est le premier événement annuel d'échange international à grande échelle en Chine. Durant neuf jours, il va stimuler non seulement les échanges entre les professionnels internationaux du secteur mais également attirer une attention internationale croissante grâce à l'essor remarquable du marché cinématographique chinois.

Cette année, l'événement est placé sur le thème « Éclairés par les films, unis comme un seul ». Il comprend plus de mille activités diverses et passionnantes réparties dans neuf sections principales, à savoir la section compétition, le Prix Tiantan, Beijing Film Panorama, la série de forums thématiques, le marché du film de Pékin, le carnaval du film, le festival du film étudiant du Beijing College, la cérémonie de clôture et de remise des prix et série « Film+ »...

Plus de 1500 films de 118 pays et régions sont inscrits dont 15 sélectionnés pour le Tiantan Award

. Section officielle de la compétition du BJIFF, ce prix vise à découvrir et présenter des films récents et exceptionnels du monde entier en plus d'encourager la diversité dans le cinéma.

« La 14^e BJIFF vise pleinement à mettre en œuvre la pensée de Xi Jinping sur la culture, à entreprendre sa mission culturelle avec de nouveaux efforts et un engagement assidu, à raconter des histoires fascinantes sur la Chine dans la nouvelle ère, à stimuler l'élan de l'industrie cinématographique, à dynamiser la consommation urbaine, à améliorer l'efficacité d'échanges et de coopération internationaux, à maximiser son rôle d'événement emblématique de la capitale et contribuer au développement de qualité de l'industrie cinématographique chinoise », ont indiqué les organisateurs.

Dans le cadre de leur programme d'échange médiatique de Chine, les journalistes africains ont pu visiter les sites retenus pour ce grand événement, à savoir l'Université normale de Pékin et son campus à Zhuhai.

Gloria Imelda Lossele



L'ouverture du 14^e Festival international du film de Beijing DR

AGRO-INDUSTRIE

Denis Sassou N'Guesso satisfait des performances du centre de Kounzoulou

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a placé l'agriculture comme moteur de diversification de l'économie nationale, a effectué une descente au centre agro-industriel de Kounzoulou, le 18 avril, pour s'y imprégner du travail réalisé.

Situé dans la sous-préfecture de Ngabé, dans le département du Pool, le centre agro-industriel de Kounzoulou, une initiative de la "Fondation Papa-Simon-Kimbangu", s'étend sur une superficie de 1800 hectares dans le district de Ngabé. Ce centre qui a été lancé en 1983 puis fermé un peu plus tard a été relancé en 2022, soit dix-sept ans après, à la suite d'un accord signé entre la Fondation Simon-Kimbangu et le gouvernement congolais. L'église kimbanguiste y a entrepris une vaste production de riz, d'arachide, de manioc et de soja pour un total de 8132 tonnes déjà en cours de commercialisation.

Pour s'imprégner du travail réalisé sur le terrain, le président de la République a visité ce centre agro-industriel, où il a planté le soja et quelques boutures du manioc pour marquer son soutien à ce projet qui contribue à la lutte contre la dépendance alimentaire au Congo. En effet, la visite effectuée par le chef de l'État au centre agro-industriel de Kounzoulou intègre sa volonté de soutenir toute initiative tant publique que privée qui concourt à réduire la dépendance alimentaire du Congo, comme il le disait lui-même pendant le plan quinquennal : « *Un peuple qui ne produit pas ce*



Le président de la République reçu au centre agro-industriel de Kounzoulou par le président délégué du collège exécutif national de l'Eglise kimbanguiste, Brice Voltaire Etou Obami/DR

« Nous avons longuement parlé de ce projet, il était normal que je vienne voir ce qui se fait. Je dois dire que je suis très heureux de constater les résultats du travail des kimbanguistes, pas seulement du Congo, mais les kimbanguistes du monde entier qui soutiennent ce projet. Je suis venu d'abord pour constater et puis féliciter les producteurs et les dirigeants. Nous avons vu ici les grandes productions de riz, de manioc, de soja, d'arachides. Je voudrai donc féliciter des producteurs et leurs dirigeants. »

qu'il consomme n'est pas un peuple libre ».

Satisfait du travail accompli, le chef de l'Etat a déclaré : « *Nous avons longuement parlé de ce projet, il était normal que je vienne voir ce qui se fait. Je dois dire que je suis très heureux de constater les résultats du travail des kimbanguistes, pas seulement du Congo, mais les kimbanguistes du monde entier qui soutiennent ce projet. Je suis venu d'abord pour constater et puis féliciter les producteurs et les dirigeants. Nous avons vu ici les grandes productions de riz, de manioc, de soja, d'arachides. Je voudrai donc féliciter des producteurs et leurs dirigeants.* »

Denis Sassou N'Guesso a encouragé également d'autres communautés à s'investir dans les activités agro-pastorales en République du Congo. « *C'est un bel exemple qu'une communauté donne à l'ensemble du pays. Là c'est une communauté religieuse, ça peut aussi être n'importe quelle communauté, des gens qui avaient beaucoup de volonté de se mettre ensemble pour produire et les résultats sont là. Merci d'avoir ainsi répondu à l'appel du président* », a indiqué le chef de l'État.

Bruno Zéphirin Okokana

RÉFLEXION

Il n'est pas interdit d'espérer !

Ce qui ressort finalement de la montée des tensions au Proche et au Moyen-Orient entre Israël et l'Iran, dont personne aujourd'hui ne peut réellement prédire la suite, est le fait que la communauté mondiale dans son ensemble a enfin pris la véritable mesure du danger extrême que porte en lui ce conflit, dont les origines remontent à plusieurs millénaires. En témoignent les prises de position publiques, privées, officielles ou officieuses de toutes les grandes puissances de ce temps - Etats-Unis, Europe, Chine, Russie, Inde - qui se multiplient depuis que l'Iran a lancé vers Israël la pluie de missiles qui fort heureusement a été interceptée puis détruite avant qu'elle ne frappe ses cibles.

Si le risque est toujours bien réel de voir les tensions entre les deux Etats dégénérer en un conflit de dimension planétaire, la prise de conscience générale du danger extrême qu'elles provoquent permet d'espérer que la sagesse finira par l'emporter sur la folie humaine. Ceci grâce à l'intervention plus ou moins souterraine mais peu visible des gouvernants des grandes puissances de ce monde qui ont enfin compris le danger global que leur fait courir l'affrontement des autorités de Téhéran et de Tel Aviv.

En bonne logique, ce sont les autorités de l'Organisation des Nations unies qui devraient se mobiliser et faire pression sur les deux Etats pour les convaincre de cesser de se menacer. Mais cette grande ins-

titution créée au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, il y a donc quatre-vingts ans, n'a visiblement pas la capacité de faire pression en faveur de la paix sur les dirigeants israéliens et iraniens. Une incapacité qui explique la tâche souterraine sur laquelle se mobilisent de façon encore très discrète les Joe Biden, Vladimir Poutine, Narendra Modi, Emmanuel Macron, Xi Jinping et autres piliers de la communauté mondiale afin de convaincre Benjamin Netanyahu et Ali Khameneï de ne pas s'affronter les armes à la main.

Si l'on ne saurait conclure de ce qui précède que la paix, la raison, le bon sens finiront par contraindre les Iraniens et les Israéliens à mettre un terme à leur conflit, l'on doit porter la

plus grande attention aux discussions souterraines qui se dessinent entre les grandes puissances afin de prévenir le pire. Au cœur de ces échanges, en effet, figure la seule solution qui peut réellement mettre fin au désaccord entre Israël et la Palestine : la solution dite « des deux Etats » qui ferait de la Palestine un acteur reconnu par la communauté internationale.

Contrairement aux apparences et aux discours publics, ce schéma de sortie de crise est perçu à juste raison dans les grandes capitales des cinq continents comme la seule issue pacifique du conflit qui menace la paix mondiale.

Affaire à suivre donc de très près.

Jean-Paul Pigasse